



Communauté de communes des 2 Vallées (Siren : 249100157)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Milly-la-Forêt
Arrondissement	Évry
Département	Essonne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	24/12/2001
Date d'effet	31/12/2001

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. François ORCEL

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	23 rue de la Chapelle Saint Blaise
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91490 MILLY-LA-FORET
Téléphone	01 64 98 85 19
Fax	01 64 98 85 35
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	19 314
Densité moyenne	102,30

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
91	Boigneville (219100690)	407
91	Boutigny-sur-Essonne (219100997)	3 075
91	Buno-Bonnevaux (219101219)	484
91	Courances (219101805)	359
91	Courdimanche-sur-Essonne (219101847)	270
91	Dannemois (219101953)	856
91	Gironville-sur-Essonne (219102738)	824
91	Maisse (219103595)	2 753
91	Milly-la-Forêt (219104056)	4 893
91	Moigny-sur-Ecole (219104080)	1 327
91	Mondeville (219104122)	701
91	Oncy-sur-Ecole (219104635)	1 003
91	Prunay-sur-Essonne (219105079)	320
91	Soisy-sur-Ecole (219105996)	1 386
91	Videlles (219106549)	656

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Etudes relatives à la lutte contre les nuisances</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Mise en commun d'équipements et de services dans le domaine social et jeunesse</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

est d'intérêt communautaire la création d'un complexe sportif en complément de la création d'un établissement secondaire sur le territoire de la CC - Précision de l'IC le 14/12/2011 sont d'intérêt communautaire les nouveaux complexes nautiques ou aquatiques et piscines sur le territoire de la CC

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Etudes et programmation

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*CC compétente pour conduire les actions d'intérêt communautaire suivantes : aménagement numérique, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes, nécessaires pour l'aménagement numérique de haut débit.*

- Autres

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)